

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Quévy

Province: Hainaut
 Secteur d'aménagement: MONS - BORINAGE
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	304	4,6
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	11	0,2
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	32	0,5
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	7,8	0,1
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	43	0,7
	Terrains à usage industriel et artisanal	10	0,2
	Terrains dévolus au transport	4,5	0
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-
	Bâtiments spéciaux	0,9	0
	Sous-total	413	6,3
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	3.679	56,2
	Prés et pâtures	1.866	28,5
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	307	4,7
	Terres vaines et vagues	54	0,8
	Milieus naturels non exploités	1,7	0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	6,7	0,1
	Sous-total	5.914	90,4
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		217	3,3
Total		6.544	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

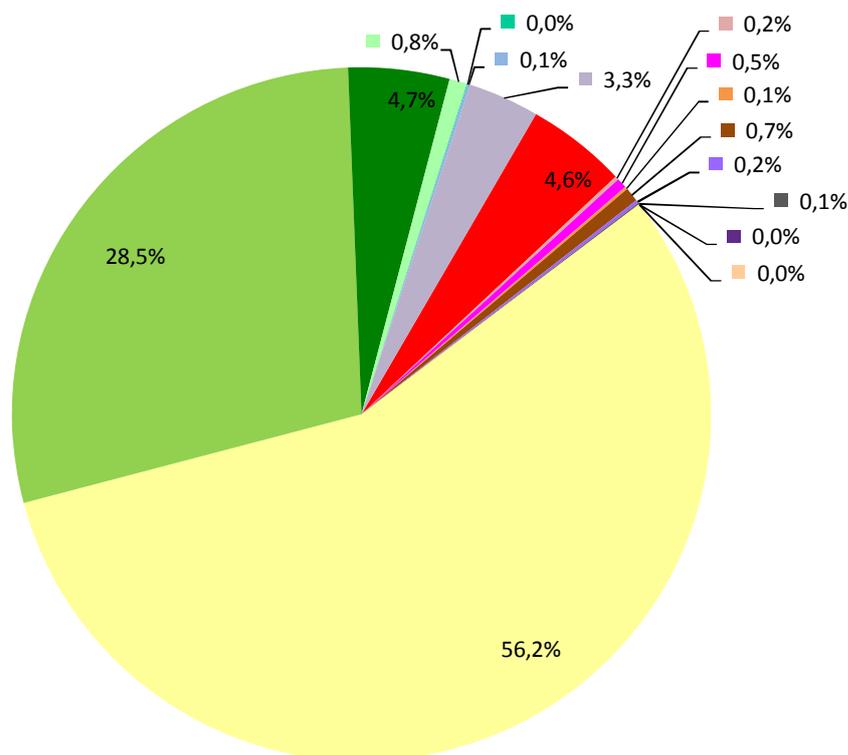
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

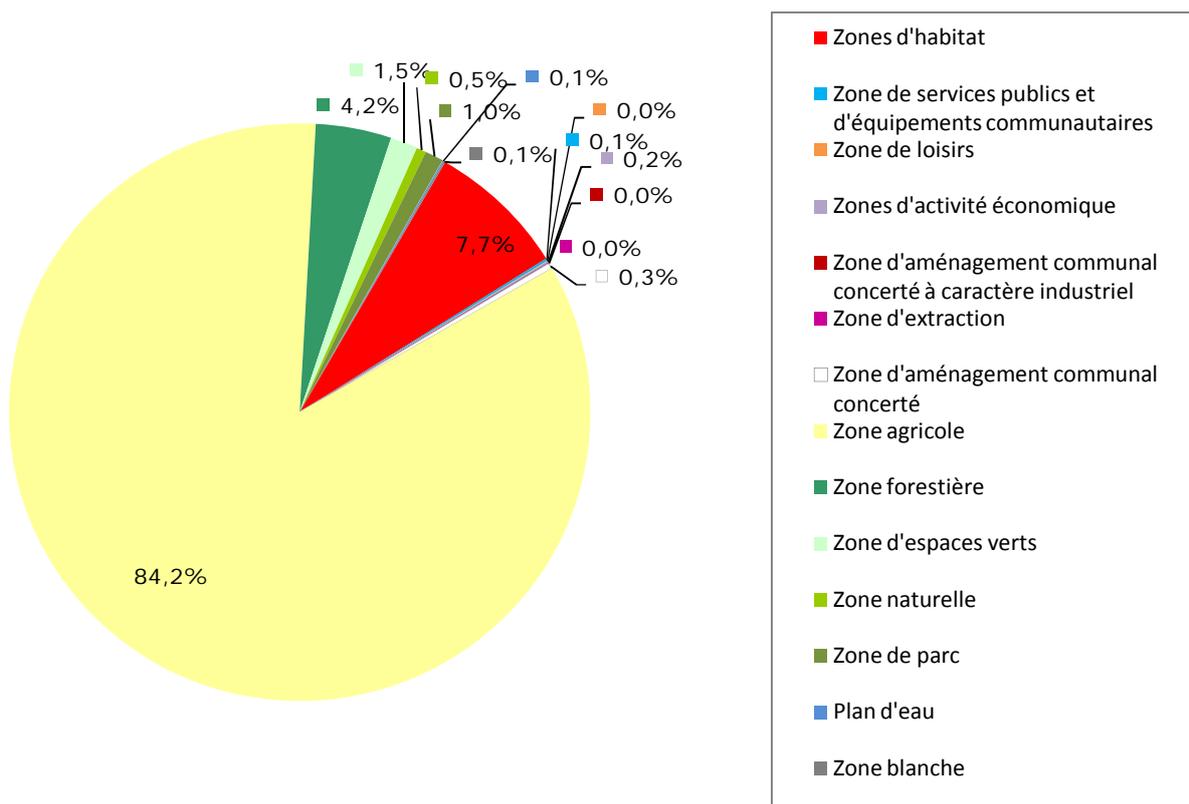


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	506	7,7
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	9,3	0,1
	Zone de loisirs	0,5	0
	Zones d'activité économique	9,8	0,2
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	-	-
	Sous-total	526	8,0
Zone d'aménagement communal concerté		22	0,3
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	5.508	84,2
	Zone forestière	276	4,2
	Zone d'espaces verts	99	1,5
	Zone naturelle	36	0,5
	Zone de parc	67	1,0
	Plan d'eau	4,7	0
	Sous-total	5.990	91,5
Zone blanche		6,3	0
Total		6.544	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

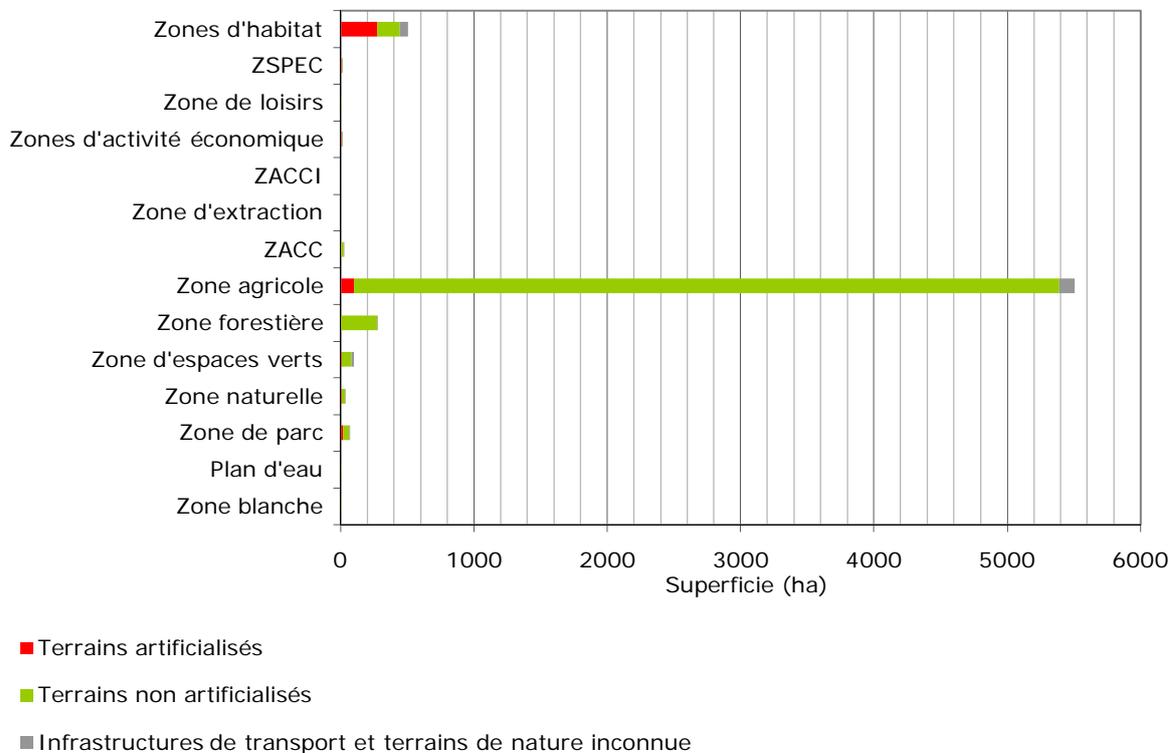
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	272	53,7	169	33,4	65	12,9	506
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	4,8	52,1	4,0	43,3	0,4	4,6	9,3
	Zone de loisirs	0,3	59,4	0,2	36,9	-	-	0,5
	Zones d'activité économique	7,3	74,5	1,7	17,1	0,8	8,4	9,8
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	285	54,1	175	33,3	66	12,6	526
Zone d'aménagement communal concerté		1,8	8,2	20	90,8	0,2	0,9	22
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	99	1,8	5.292	96,1	116	2,1	5.508
	Zone forestière	1,3	0,5	273	98,7	2,2	0,8	276
	Zone d'espaces verts	6,0	6,1	75	76,3	17	17,6	99
	Zone naturelle	4,9	13,8	28	77,5	3,1	8,7	36
	Zone de parc	15	22,7	48	71,5	3,9	5,8	67
	Plan d'eau	0,2	3,2	3,2	68,4	1,3	28,4	4,7
	Sous-total	127	2,1	5.719	95,5	144	2,4	5.990
Zone blanche		0,3	4,8	0,2	3,4	5,8	91,8	6,3
Total		413	6,3	5.914	90,4	217	3,3	6.544

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



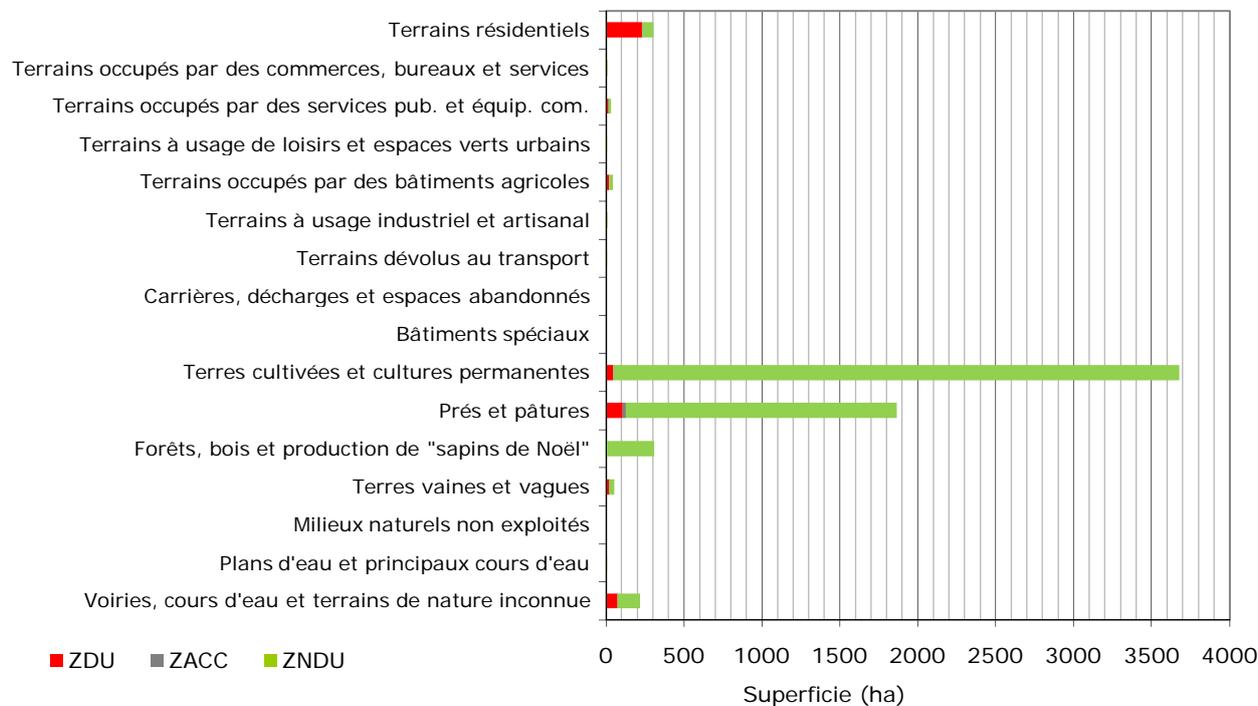
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	232	76,3	1,7	0,6	70	23,2	304
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	8,5	78,5	-	-	2,3	21,5	11
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	14	44,7	0,1	0,4	17	54,9	32
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	2,2	28,4	-	-	5,6	71,6	7,8
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	21	48,1	-	-	22	51,9	43
	Terrains à usage industriel et artisanal	5,6	53,1	-	-	4,9	46,9	10
	Terrains dévolus au transport	1,5	33,6	-	-	3,0	66,4	4,5
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	-	-	-
	Bâtiments spéciaux	0,4	49,6	-	-	0,4	50,4	0,9
	Sous-total	285	68,9	1,8	0,4	127	30,6	413
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	46	1,3	0,9	0	3.632	98,7	3.679
	Prés et pâtures	107	5,7	19	1,0	1.739	93,2	1.866
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	2,0	0,7	-	-	305	99,3	307
	Terres vaines et vagues	19	34,5	0,2	0,4	35	65,1	54
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	1,7	100	1,7
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,9	14,1	-	-	5,7	85,9	6,7
	Sous-total	175	3,0	20	0,3	5.719	96,7	5.914
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		72	33,3	0,2	0	144	66,6	217
Total		532	8,1	22	0,3	5.990	91,5	6.544

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).